## Notice Explicative de la Plateforme Dauphin

## Pour le dépôt du dossier de demande de subvention

au titre du contrat de ville de l'auxerrois

dans le cadre de la programmation annuelle 2022

## 1 - Avant de remplir la demande en ligne sur le portail Dauphin :

Nous vous demandons d'abord de rédiger votre projet sur le dossier cerfa type annexé. Vous pourrez effectuer des copier/coller de votre dossier sur le portail DAUPHIN et ne perdre aucune donnée.

## 2- Guide d'utilisation de la Plateforme et de Justification des subventions :

Au site internet suivant : <u>https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/subventions-de-la-politique-de-la-ville-101</u>, vous trouverez le guide d'utilisation de la plateforme ainsi que le guide pour déposer le bilan de l'action en N+1.

#### 3 - Pour solliciter une subvention Politique de la ville :

Lorsque vous arriverez sur la partie budget prévisionnel du projet dans le portail DAUPHIN, vous pouvez solliciter les partenaires du contrat de ville concernés par le présent appel à projets : l'Etat, le Conseil Régional, le Conseil Départemental, la Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois et la commune. En remplissant la partie droite du budget prévisionnel du projet (rubrique « 74 - Subvention d'exploitation »), vous allez procéder aux demandes de financement :

74 - SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	0,00 € HT
Etat : préciser le(s) ministère(s) sollicité(s), directions ou services déconcentrés sollicités	0,00 € 🛃
Conseil-s Régional(aux)	0,00 €
Conseil-s Départemental (aux)	0,00 €
Communautés de communes ou d'agglomérations	0,00 €
Commune(s)	0,00 €
Organismes sociaux (CAF, etc. détailler)	0,00 €

#### Auprès de l'Etat, cliquez sur l'icône



#### puis dans la zone de recherche :

- 1 tapez le numéro du département où se trouvent les QPV concernés par votre projet
- 2 dans le menu déroulant sélectionnez «89- ETAT-POLITIQUE-VILLE »
- 3 Inscrivez le montant demandé

Votre demande sera acheminée vers le service de l'Etat déconcentré en charge de la politique de la ville.

#### Auprès de la Région, cliquez sur l'icône



#### puis dans la zone de recherche :

- 1 tapez le nom de la région où se trouvent les QPV concernés par votre projet
- 2 dans le menu déroulant sélectionnez « Bourgogne Franche Comté-(CONSEIL REGIONAL) »
- 3 Inscrivez le montant demandé

# Auprès du Département, cliquez sur l'icône 📟 puis dans la zone de recherche :

- 1 tapez le numéro du département où se trouvent les QPV concernés par votre projet
- 2 dans le menu déroulant sélectionnez « [89] [Yonne] -(DEPT) »
- 3 Inscrivez le montant demandé

## Auprès de l'intercommunalité, cliquez sur l'icône



puis dans la zone de recherche :

- 1 tapez le numéro du département où se trouvent les QPV concernés par votre projet
- 2 dans le menu déroulant sélectionnez « [89] [Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois] »
- 3 Inscrivez le montant demandé

# Auprès de la commune, cliquez sur l'icône

# puis dans la zone de recherche

- 1 tapez le code postal de la commune où se trouvent les QPV concernés par votre projet
- 2 dans le menu déroulant sélectionnez « [Auxerre] (89 000)»
- 3 Inscrivez le montant demandé

4